

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2024

Le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 10

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	Christian PRUNIER
		Fabrice ADAMO

Absent excusé ayant donné procuration :

- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Jean-Claude LAURANTIN

Absente excusée : Mme Sophie RIVALLEAU

Secrétaire : **Mme Sabrina LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.**

D- 20240040 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à l'Interassociation d'Assais Les Jumeaux en raison du fait qu'elle a financé le bar à huitres organisé lors du marché communal du mois d'avril 2024.

Les frais engagés ont été d'un montant de 624,00 €. Monsieur Le Maire propose donc une subvention exceptionnelle du même montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des voix des membres présents et représentés :

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 624,00 € à l'Interassociation d'Assais Les Jumeaux ;
- DE PREVOIR les crédits nécessaires au BP de l'exercice 2024.

La Secrétaire de Séance
Mme Sabrina LAURENTIN



Au registre sont les signatures.
Fait et Délibéré en Mairie
Pour copie conforme

Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20240606-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-06-2024

Publication le : 06-06-2024

